

Administration de pilotage du Pacifique
INDICATEURS CLÉ DE RENDEMENT
2e trimestre – 2018

Sécurité :		But	Données cumulées
1.	Incidents à bord de navires sous la conduite d'un pilote	0	1
2.	Incidents à bord de bateaux-pilotes	0	0
Fiabilité :			
3.	Nombre de retards (heures) causés par les pilotes	0	1(1,25)
4.	Nombre de retards (heures) causés par des erreurs de répartition	0	0
5.	Nombre de retards (heures) causés par les bateaux-pilotes	0	1(3)
6.	Nombre de retards (heures) causés par les pannes informatiques	0	0
7.	Total des heures de retard liées aux causes 3 à 6	0	4,25
Rendement: Général			
8.	Indisponibilité imprévue des bateaux-pilotes n'entraînant pas de retards [nb de jours d'indisponibilité entraînant des retards / total des jours]	0 %	0,65 %
9.	Rapports de pollution des bateaux-pilotes	0	0
10.	Maintien d'une moyenne de 8 jours ouvrables pour régler toutes les plaintes	8 jours	3,7 jours
11.	Maintien d'une moyenne de 8 jours ouvrables pour régler tous les différends concernant les factures	8 jours	2,05 jours
Rendement: Pilotes			
12.	Plaintes concernant le niveau de service offert par les pilotes [nombre de plaintes / total des affectations]	0 %	0,2 %
13.	Rappels en pourcentage des affectations	2,5 %	2,04 %
14.	Coût des rappels en pourcentage des revenus totaux de pilotage	1 %	1,05 %
15.	Augmentation annuelle des coûts par rapport à l'IPC Vancouver	Publié en fin d'exercice	Publié en fin d'exercice
16.	Affectations annuelles par pilote		
17.	Nombre annuel d'heures à la passerelle par pilote		
18.	Coût moyen annuel par affectation		
19.	Utilisation annuelle des pilotes – temps au travail [(temps à bord + temps de déplacement + repos)/1950]		
20.	Utilisation annuelle des pilotes – retards au terminal [nombre d'heures de retard au terminal / nombre total d'heures de l'affectation]		
21.	Utilisation annuelle des pilotes – temps de déplacement sur temps à bord [durée du déplacement / durée de l'affectation]		
22.	Utilisation annuelle des pilotes – annulations [nombre d'annulations / nombre d'affectations]		
Finances:			
23.	Maintien d'un fonds de prévoyance adéquat	500,000 \$	504,000 \$
24.	Maintien des coûts indirects à moins de 8,5 %	8,5 %	6,8 %
25.	Comptes débiteurs - % des factures de moins de 30 jours civils	90 %	97 %